



Assemblée générale

Distr. générale
14 janvier 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 150 de l'ordre du jour

Convention internationale contre le clonage des êtres humains à des fins de reproduction

Rapport de la Sixième Commission

Rapporteure : M^{me} Anna **Sotaniemi** (Finlande)

Rectificatif

1. Au paragraphe 7, *remplacer* la référence au titre du projet de résolution *par* le libellé suivant :

« Déclaration des Nations Unies sur le clonage des êtres humains ».

2. Au paragraphe 11, dans le texte du projet de décision,

remplacer « sur la base du projet de résolution sur une Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction » *par* « sur la base du projet de résolution intitulé "Déclaration des Nations Unies sur le clonage des êtres humains" ».

